

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 juin 2016

---

RELATIF À LA TRANSPARENCE, À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET À LA  
MODERNISATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 3785)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## SOUS-AMENDEMENT

N° 1513

présenté par

M. Denaja

à l'amendement n° 421 de Mme Batho

-----

### APRÈS L'ARTICLE 8

I. – À la première phrase, substituer aux mots :

« auprès du »

les mots :

« par le »

II. – En conséquence, à la même phrase, substituer aux mots :

« auprès de »

le mot :

« par ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.